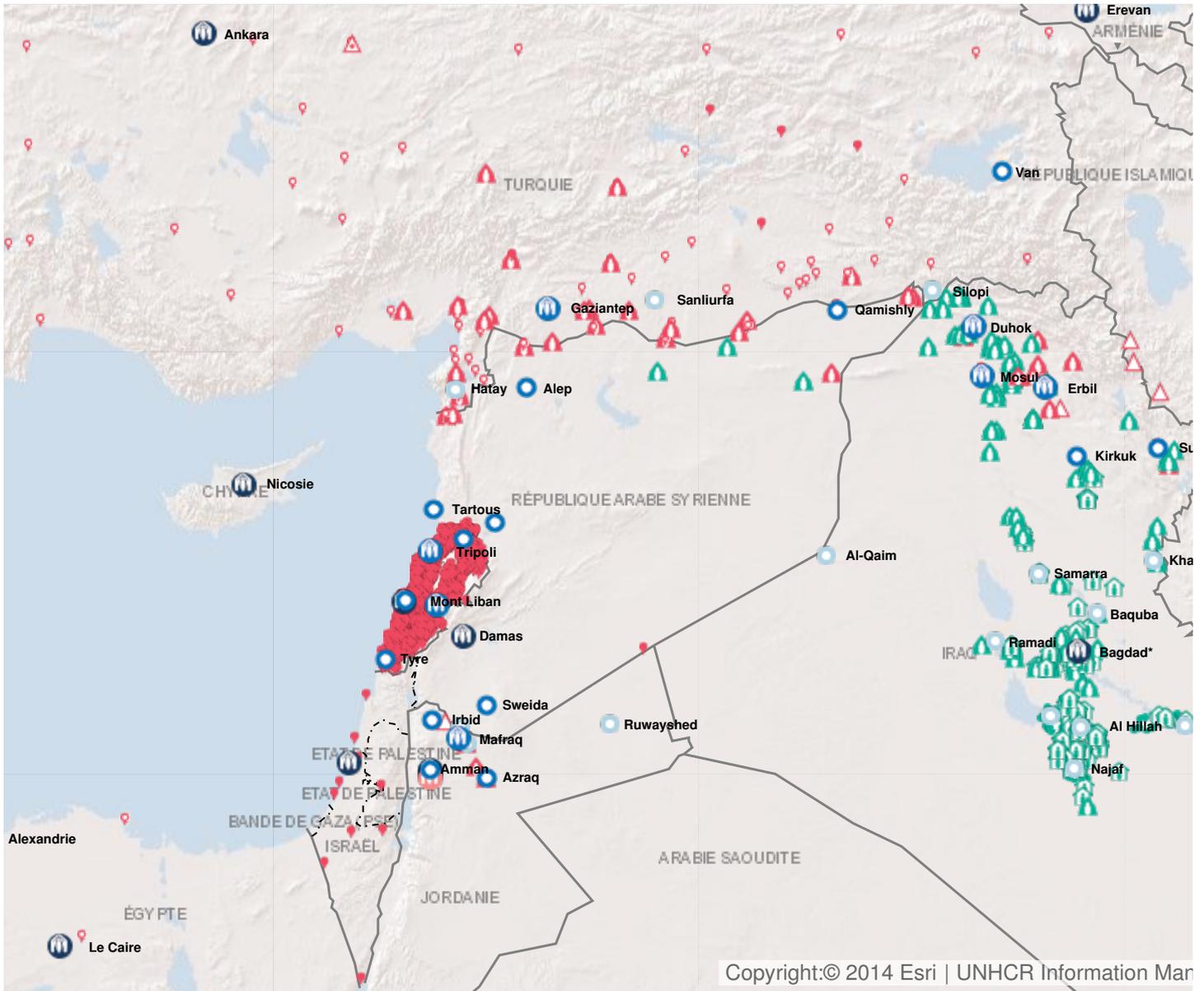


# Résumé du plan 2018

Généré le 19/12/2017

## Opération: République arabe syrienne



## Personnes relevant de la compétence du HCR

+ 6% EN 2016

2016

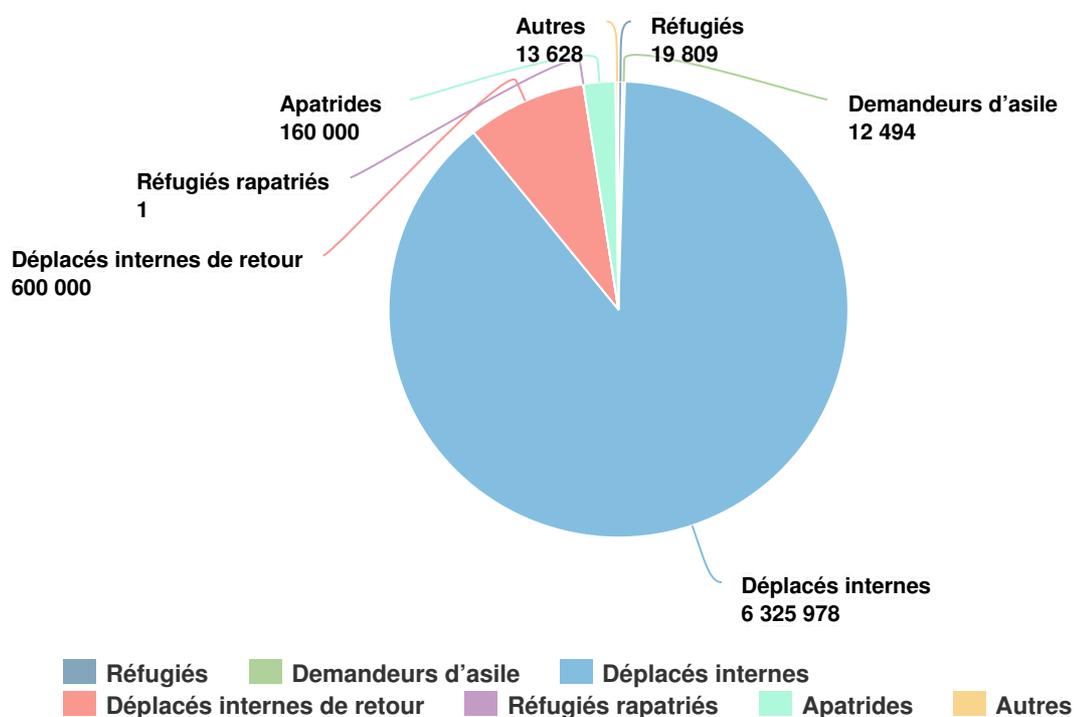
7,131,910

2015

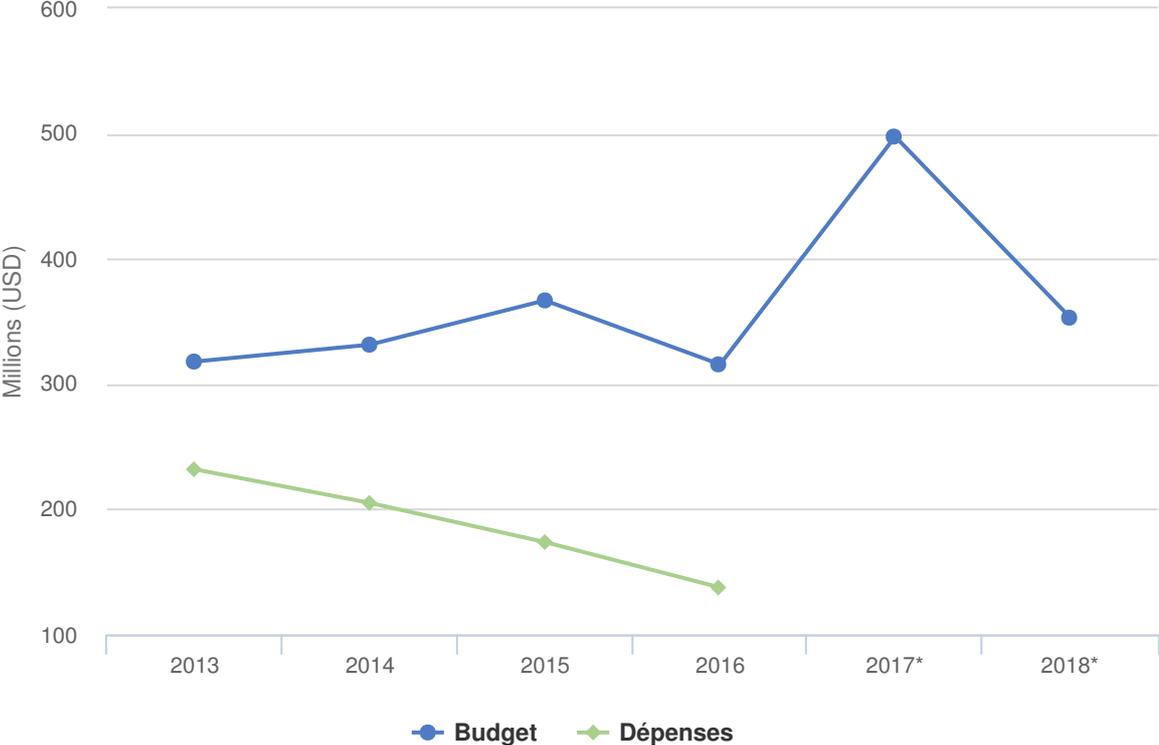
6,753,569

2014

7,947,655



# Budgets et Dépenses - République arabe syrienne



## Chiffres clés pour 2018 :

- 2 725 000 déplacés internes, membres des communautés hôtes et rapatriés bénéficieront de la distribution d'articles non alimentaires
- 300 000 déplacés internes, rapatriés spontanés et autres personnes vulnérables parmi les populations affectées recevront une aide juridique
- 240 000 déplacés internes et rapatriés bénéficieront d'interventions d'urgence et d'hébergement à long terme
- 200 000 étudiants déplacés internes vulnérables bénéficieront de cours de rattrapage et de remise à niveau
- 90 000 déplacés internes et membres des communautés hôtes bénéficieront d'activités génératrices de revenus

## Environnement de travail

La crise en République arabe syrienne (Syrie) a eu des conséquences dévastatrices pour les civils, avec près de la moitié de la population syrienne d'avant la crise déplacée à l'intérieur ou à l'extérieur du pays. Actuellement, 13,5 millions de personnes en Syrie ont besoin d'une aide humanitaire, dont près de trois millions de personnes vivant dans des zones difficiles à atteindre ou assiégées. Le cessez-le-feu de décembre 2016 et les pourparlers d'Astana, qui ont permis l'établissement de quatre « zones de désescalade », ont apporté une diminution notable des hostilités armées, offrant un nouvel espoir de trouver une solution politique à la crise, et un accès élargi aux personnes dans le besoin.

Quelque 600 000 déplacés internes et plus de 30 000 réfugiés sont revenus spontanément chez eux pendant la première moitié de 2017. Néanmoins, les conditions d'un retour dans la sécurité et la dignité ne sont pas encore réunies et, à l'heure actuelle, le HCR n'encourage ni ne facilite le rapatriement des réfugiés en Syrie. L'organisation accroît la protection et l'assistance en Syrie pour les déplacés internes et les réfugiés qui peuvent rentrer chez eux volontairement et spontanément, tout en poursuivant ses programmes pour les déplacés internes et les personnes nouvellement déplacées.

La synthèse des besoins humanitaires 2018 et le Plan de réponse humanitaire sont en cours de préparation, et établiront un cadre dans lequel la communauté humanitaire répondra aux besoins humanitaires de grande échelle. En dépit de la crise destructrice et même si le pays n'est pas signataire des principaux instruments internationaux relatifs aux réfugiés, le Gouvernement applique des politiques favorables aux réfugiés et demandeurs d'asile.

Dans le contexte de l'approche « Pour la Syrie tout entière », le HCR continue de jouer un rôle clé de coordination en dirigeant les secteurs de la protection/des services communautaires, des abris et des articles non alimentaires.

## Principales priorités

En 2018, le HCR se concentrera sur les activités suivantes :

- Fournir une assistance vitale aux déplacés internes dans le pays ;
- Encourager le Gouvernement à soulever les préoccupations de protection et à y trouver des solutions appropriées, et aider ses homologues nationaux à aborder les questions relatives à l'état civil/aux documents d'identité, ainsi que le droit au logement, à la terre et à la propriété ;
- Renforcer la protection par divers programmes de protection communautaire intégrés, en accordant une attention particulière à la violence sexuelle et de genre, à la protection de l'enfant, et aux services destinés aux personnes avec des besoins spécifiques ;
- Enregistrer les nouveaux demandeurs d'asile ;
- Identifier des solutions durables, notamment la réinstallation et le rapatriement volontaire des réfugiés ;
- Assurer des services dans les régions de retour qui prévoient de recevoir des réfugiés et déplacés internes qui auront organisé eux-mêmes leur retour, tout en plaidant pour que tous les retours soient sûrs, dignes, volontaires, durables et réalisés en connaissance de cause.

# Budget 2018 initial - République arabe syrienne | USD

Le tableau suivant présente le budget initial par objectif pour cette opération. L'affectation des ressources au niveau des objectifs peut être modifiée en cours d'année selon l'évolution de la situation opérationnelle et des priorités.

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
<b>Environnement de protection favorable</b>				
Cadre juridique et politique	120,682	198,641	1,063,407	1,382,729
Aide juridique et recours judiciaires	1,096,841	0	4,366,084	5,462,925
Accès au territoire	195,682	0	0	195,682
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	0	0	1,162,264	1,162,264
<b>Sous-total</b>	<b>1,413,205</b>	<b>198,641</b>	<b>6,591,755</b>	<b>8,203,600</b>
<b>Processus de protection et documents adéquats</b>				
Enregistrement et établissements des profils	795,682	0	0	795,682
Procédures de détermination du statut de réfugié	395,682	0	0	395,682
Documents individuels	495,682	0	0	495,682
Documents d'état civil	370,682	0	0	370,682
<b>Sous-total</b>	<b>2,057,728</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2,057,728</b>
<b>Sécurité face à la violence et à l'exploitation</b>				
Prévention et interventions liées aux VSS	416,364	0	10,643,627	11,059,991
Risques de détention arbitraires	295,682	0	0	295,682
Protection des enfants	816,364	0	10,025,221	10,841,584
<b>Sous-total</b>	<b>1,528,409</b>	<b>0</b>	<b>20,668,848</b>	<b>22,197,257</b>
<b>Besoins de base et services essentiels</b>				
Santé	6,893,682	0	13,155,939	20,049,620
Abris et infrastructures	9,546,841	0	41,070,626	50,617,467
Articles élémentaires, ménagers et d'hygiène	0	0	74,855,939	74,855,939
Services pour les personnes ayant des besoins spécifiques	12,940,523	0	62,453,627	75,394,150
Éducation	6,989,364	0	19,080,221	26,069,584
<b>Sous-total</b>	<b>36,370,409</b>	<b>0</b>	<b>210,616,351</b>	<b>246,986,760</b>
<b>Autonomisation et autogestion communautaires</b>				

	Pilier 1 Programme pour les réfugiés	Pilier 2 Programme pour les apatrides	Pilier 4 Projets pour les déplacés internes	Total
Mobilisation communautaire	442,523	0	16,526,814	16,969,337
Autosuffisance et moyens d'existence	1,446,841	0	28,290,221	29,737,061
<b>Sous-total</b>	<b>1,889,364</b>	<b>0</b>	<b>44,817,034</b>	<b>46,706,398</b>
<b>Solutions durables</b>				
Retour volontaire	3,046,841	0	0	3,046,841
Réinstallation	407,523	0	0	407,523
<b>Sous-total</b>	<b>3,454,364</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3,454,364</b>
<b>Direction, coordination et partenariats</b>				
Coordination et partenariats	0	0	883,407	883,407
Relations avec les donateurs	0	0	2,006,814	2,006,814
<b>Sous-total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2,890,221</b>	<b>2,890,221</b>
<b>Appui à la logistique et aux opérations</b>				
Approvisionnement et logistique	0	0	12,455,939	12,455,939
Gestion des opérations, coordination et appui	543,587	0	7,504,147	8,047,734
<b>Sous-total</b>	<b>543,587</b>	<b>0</b>	<b>19,960,085</b>	<b>20,503,672</b>
<b>Budget 2018 initial</b>	<b>47,257,066</b>	<b>198,641</b>	<b>305,544,294</b>	<b>353,000,000</b>